



# INFO CONFÉDÉRALE

n°19 du 29 novembre 2024

## DESTINATAIRES :

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> URI             | <input checked="" type="checkbox"/> Toutes les structures CFDT                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fédérations     | <input checked="" type="checkbox"/> Militant·es d'entreprise / d'administration |
| <input checked="" type="checkbox"/> Unions          | <input type="checkbox"/> Adhérent·es  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Syndicats / UTR |   |

## POUR : INSCRIPTION

## WEBINAIRES SUR LA BOITE A OUTILS CFDT POUR AGIR SUR LE DEPLOIEMENT DU NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU TRAVAIL – INSCRIVEZ-VOUS !

**Objet :** Cette information confédérale vous invite à deux webinaires de présentation des premiers supports destinés aux militants CFDT sur le numérique et les systèmes d'intelligence artificielle afin de répondre à vos questions.

---

Face aux enjeux majeurs du déploiement du numérique et des systèmes d'intelligence artificielle dans la société aujourd'hui, la CFDT milite pour que les travailleurs et travailleuses et leurs représentant.es deviennent des acteurs incontournables de ces transformations. Pour que celles-ci soient sources de progrès social, économique et environnemental, l'utilisation du numérique et des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) au travail doit devenir un objet de dialogue et de négociation !

En décembre 2023, le Bureau national confédéral a validé le positionnement de la CFDT sur le numérique et l'intelligence artificielle et décidé la création d'un groupe de travail pour produire des outils à destination des militant.es CFDT afin de favoriser leur pouvoir d'agir sur ces questions dans les entreprises et les administrations.

Ce groupe de travail a associé des militant.es aux profils variés, issus du public comme du privé, de différents secteurs, régions, et avec différents niveaux de maîtrise technique de ces sujets. Il a produit plusieurs supports pour l'action syndicale, prêts à être diffusés aux militant.es CFDT, dans tous les secteurs, branches et territoires. Ces outils seront accessibles dès le 12 décembre sur l'espace ARC du site CFDT.FR, ainsi que dans le groupe « Numérique et intelligence



artificielle » de l'espace adhérent CFDT. Vous trouverez la liste de ces outils en annexe de cette info confédérale.

Nous vous invitons à vous inscrire au 1<sup>er</sup> webinaire de présentation de la boîte à outils CFDT sur le numérique et les systèmes d'intelligence artificielle. Celui-ci se tiendra le **12 décembre de 11h00 à 12h00** sur la plateforme **JeParticipe**, en présence de Luc Mathieu, secrétaire national CFDT en charge du numérique.

Ce premier webinaire sera l'occasion de vous présenter :

- **Le document de positionnement de la CFDT sur le numérique au travail**

> Il rappelle le contexte dans lequel se déploient les outils numériques et d'IA aujourd'hui, et présente les nombreux enjeux associés au déploiement de ces outils (emploi, conditions de travail, sociétaux, environnementaux, protection des droits, partage de la valeur, etc.). Il présente enfin les revendications de la CFDT avec 12 points d'attentions.

- **Le lexique et principaux usages des outils numériques et des SIA**

> Il explique et définit les principales notions utilisées liées au numérique et à l'IA (données, algorithme, management algorithmique, intelligence artificielle générative, etc.) et donne des exemples d'usage des outils numériques dans le travail qui montrent la diversité des activités impactées et des secteurs concernés.

**Enfin**, nous vous invitons dès maintenant à vous inscrire au **deuxième webinaire pour la suite de la présentation des fiches pratiques à destination des militants CFDT : le 9 janvier 2025 de 11h00 à 12h00 !**

**A bientôt !**

## EN RÉSUMÉ

**Vous êtes invité.es à vous inscrire aux webinaires de présentation et d'échange sur la boîte à outils CFDT pour agir sur le déploiement du numérique et des systèmes d'intelligence artificielle au travail. Rendez-vous, le 12 décembre de 11h à 12h, et le 9 janvier de 11h à 12h !**

